

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

STRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

La guerre est la dernière raison des peuples  
l'Agriculture doit en être la première.



## ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne,  
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

## CAUSERIE AGRICOLE.

### DES ENGRAIS HUMAINS.

#### DANGER QU'OFFRE CERTAINES FOSSES D'AISANCE.

Dans les campagnes, les fosses d'aisance se trouvent dans des conditions telles qu'elles n'offrent jamais de danger pour les vidangeurs; mais il n'en est pas toujours ainsi dans les grandes villes.

Là, ceux qui sont dans la pénible nécessité de descendre dans ces fosses, y trouvent quelquefois une mort instantanée. C'est pour prévenir de semblables malheurs que nous communiquons à nos lecteurs l'excellente correspondance qui suit, et qui nous a été adressée par un ami de la *Gazette*, M. le Dr. Beaubien, M. P., de Montmagny.

Monsieur le Rédacteur,

" J'ai lu avec intérêt, dans la *Gazette des Campagnes*, vos articles ayant pour but de faire connaître l'utilité des engrais humains, et de dissiper le préjugé populaire qui fait considérer comme déshonorant l'action de vider les fosses d'aisance, et l'emploi du riche engrais qui en provient; vous rendez certainement un immense service à l'agriculture en signalant l'absurdité de ce préjugé.

" Mais, Monsieur le Rédacteur, comme l'opération en question n'est pas sans danger quelquefois, il serait peut-être à propos de le faire connaître à vos lecteurs ainsi que le moyen de l'éviter.

" Le danger dont je veux parler est l'empoisonnement par le gaz hydro-sulfate d'ammoniaque; c'est de tous les gaz qui se dégagent des fosses d'aisance le plus commun et le plus dangereux. Les vidangeurs le désignent sous le nom de *plomb*, et mentionnent ainsi ses effets vénéneux. Ce gaz donne quelquefois mort instantanément ou cause des désordres considérables dans tout le système.

" Voici ce que Roche et Sanson, dans leur traité intitulé: *Stéatologie Medico-chirurgicale*, disent à propos de la formation de l'hydro-sulfate d'ammoniaque, dans les fosses d'aisance:—

" On regarde les conditions suivantes comme favorisant le développement et la concentration des gaz méphitiques, dans les fosses d'aisance. Le trop long séjour des matières dans les fosses, la trop grande humidité du sol dans lequel elles sont creusées, les infiltrations d'eau, une profondeur trop considérable, et enfin le mélange habituel des eaux de vaisselle, de lessive, de savon et des débris végétaux et animaux avec les excréments.

" Il paraît aussi que l'on rencontre plus fréquemment ces gaz dans les latrines de prison, de tous les établissements habités par des hommes adultes, que dans celles qui reçoivent les déjections d'enfants, de femmes et de vieillards." Les mêmes auteurs ajoutent: " Il y a donc quelques soins à prendre lorsque l'on veut vider les fosses d'aisance (celles qui se trouvent dans les conditions décrites plus haut), pour se mettre à l'abri du méphitisme.

" Autant que possible il faut choisir l'hiver, pour cette opération, ouvrir les fosses au moins douze heures avant de la commencer, évitant d'approcher de l'ouverture une lumière qui pourrait enflammer les gaz qu'elle contient et déterminer une explosion; détourner la tête lorsqu'on rompt la croûte et s'éloigner ensuite pendant quelque temps; remuer les matières avec de longues perches pour provoquer le dégagement des gaz nuisibles et jeter de la poudre de charbon, de la tourbe desséchée, de la sciure de bois, de la chaux ou toute autre matière désinfectante.

" Dans la plupart des cas, ces soins sont inutiles, cependant comme ils sont faciles à prendre, il est mieux de ne pas les négliger, quand il s'agit de vider des fosses considérables."

" Monsieur le Rédacteur, si vous jugez que ces notes, rédigées à la hâte, puissent être de quelque utilité, ajoutez-les aux enseignements si précieux que vous avez déjà donnés sur ce sujet important."

Tout en offrant nos remerciements à Monsieur le représentant du comté de Montmagny, pour les mesures de précaution qu'il offre à nos lecteurs, nous engageons fortement les autorités municipales de nos villes à faire exécuter les prescriptions données plus haut, surtout quand elles se décideront à suivre le sage conseil donné, dans notre avant dernier numéro, par un correspondant de Deschambault.